Permaculture à Echallens

Projet d'exploitation du terrain n°1148

L'association permaculture à Échallens accepte avec remerciements la proposition de la commune d'Échallens de nous louer la parcelle n°1148, située sur l'ancien terrain de la pépinière du Gros-de-Vaud.

Sachant que la création d'un nouveau lieu géré selon les principes de la permaculture demande du temps d'analyse et de réflexion, il ne nous est pas encore possible de vous donner un plan précis du devenir de ce terrain. Vous trouverez, dans les grandes lignes, une idée de ce que nous souhaitons :

Projet à long terme

Partant du constat – relevé par plusieurs études – que la nature nous soigne et nous rend plus heureux·ses, nous souhaitons, sur ce nouveau terrain :

- poursuivre les objectifs de l'association, qui sont de permettre aux personnes d'ici et d'ailleurs de se rencontrer, de partager en réalisant une œuvre commune ;

- sensibiliser les enfants des classes primaires à la nature par des activités de jardinage principalement (accueil de classes pour permettre aux enseignants d'animer une leçon pratique sur le terrain, organisation d'ateliers destinés aux enfants, visites, etc.).

Un tel projet permettrait également de mieux intégrer toute la richesse des compétences des membres de notre association.

L'emplacement du terrain de la pépinière est idéal, car il est facilement accessible par le public. Nous pourrions donc aisément accueillir du monde sur cette parcelle.

Afin de garantir une production, nous allons également avoir besoin d'accéder à de l'eau, que nous pourrions récolter via la toiture du bâtiment adjacent au terrain, par exemple.

Mettre en valeur à long terme une telle surface nécessitera de l'énergie et du temps. Aussi espérons-nous pouvoir compter sur une collaboration durable de la commune via le service des Espaces verts, Forêts et Voirie pour nous aider dans la réalisation de ce projet en cas de besoin. Par exemple, par l'apport de bois broyé, de compost et quelques aides ponctuelles.

Toujours compte tenu de l'engagement que cela va représenter, nous serions rassurés si nous pouvions prévoir un bail d'une plus longue durée, trois ans par exemple.

Une partie des membres de l'association va clarifier les contours de ce projet à long terme et vous le présentera prochainement.

Projet à court terme, année 2021

Dans un premier temps, pour nous donner le temps de réfléchir au plan précis du terrain, nous souhaitons utiliser la parcelle actuellement cultivable, c'est-à-dire surtout la zone entourée de bordures en béton pour installer quelques grandes cultures telles que maïs, courges, céréales et pommes de terre.

Une partie des arbres déjà plantés sur le terrain serait gardée en vue de profiter de leurs récoltes, de s'en servir comme support ou de faire de l'ombre. Une sélection plus précise se fera d'ici au printemps 2021.

La partie plate se trouvant à l'est de la zone avec bordures ne semble pas cultivable rapidement en l'état. Nous avons besoin d'un peu de temps pour analyser le terrain et voir ce qui serait réalisable.

Céline Müller

Au nom du comité de l'association Permaculture à Échallens